

## Vœux 2017

Monsieur le Sénateur Bernard Fournier, Monsieur le président de la communauté de communes, Mesdames, Messieurs les maires et élus de la ville de Feurs et des villages environnants, Mesdames et Messieurs les responsables et employés du monde économique, des entreprises, du monde agricole, de l'artisanat, du commerce, Mesdames Messieurs les représentants du monde scolaire, du monde de la santé, Messieurs les représentants de la gendarmerie, Mesdames, Messieurs les employés de la commune de Panissières, Mesdames, Messieurs les responsables et bénévoles de nos associations, Mesdames, Messieurs les élus de la commune de Panissières, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vous prie d'excuser Monsieur le Sénateur Maurice Vincent, Madame la conseillère départementale Marianne Darfeuille, Monsieur le conseiller départemental Marc Véricel retenus pour d'autres cérémonies de vœux dont celle de Chazelles, Monsieur Pierre Simone, Madame Véronique Chaverot, Madame Cuckierman...

Permettez moi d'abord, en préambule, d'avoir une pensée particulière pour Jean-Claude Frécon qui au titre de ses mandats de Conseiller Général a suivi beaucoup de réalisations de notre commune et au titre de Sénateur de la République a continué à s'intéresser de près aux affaires locales. Dans l'hommage que je lui ai rendu lors du dernier Conseil municipal, j'ai exprimé notre tristesse à tous, en votre nom, en soulignant que l'ensemble des panissiéroides et panissiéroides ont perdu non seulement un élu attentif mais également un ami cher.

C'est déjà notre troisième rendez-vous depuis les élections municipales de 2014 et c'est peu dire que le temps passe vite... Comme je l'ai fait lors des vœux précédents de 2015 et 2016, je vais débiter mon intervention par un point rapide important sur les finances communales. Vous connaissez tous aujourd'hui les restrictions financières auxquelles les collectivités locales sont confrontées. En raison de sa situation de bourg centre et de la nature et du nombre de ses équipements notre commune de Panissières peut-être subit-elle encore davantage cette baisse parce que cette réalité de bourg centre n'est pas prise en compte dans les dotations. On ne perd pas impunément près d'un tiers de dotations sans dommage sur les projets en cours ou à venir. Cette réalité portée par les maires de France a d'ailleurs été entendue l'an dernier par l'État qui a divisé par deux la baisse prévue en 2017. Mais quels que soient les interlocuteurs que nous aurons demain, nous savons que cette contribution à la baisse des dépenses publiques continuera. C'est la raison pour laquelle la gestion rigoureuse installée depuis le début de notre mandat et je remercie ici l'adjoint aux finances Grégory Dussud et toute son équipe, Anne Praile, Annick Boissonnet, Gilles Allaix pour la qualité de leur travail devra se poursuivre sans relâche car ces efforts de gestion vertueuse portent aujourd'hui leurs fruits. Notre dette a baissé très régulièrement et cela dès 2012 pour atteindre aujourd'hui un niveau qui nous situe dans la moyenne départementale et surtout notre capacité d'investissement pour la troisième année consécutive grâce aux efforts réalisés sur notre budget de fonctionnement auxquels tous

participent retrouve un niveau presque satisfaisant. Je dis presque satisfaisant parce que nous pouvons sans doute encore faire mieux mais les résultats depuis trois ans sont positifs. J'ajoute que nous nous étions engagés à n'augmenter les taxes que très modérément. C'est ce que nous avons fait avec 0 % l'an dernier et cette année avec une hausse de 1 % seulement.

C'est grâce à ces efforts importants et je crois compris par vous tous que nous avons pu commencer à réaliser cette année un certain nombre d'investissements plus importants que l'année précédente, certains bien visibles, d'autres moins mais particulièrement nécessaires sinon urgents. Je fais en premier lieu référence au boulevard des sports pour lequel, nous avons investi cette année 701 400 euros TTC, soit 364 200 euros pour la partie visible et 337 200 pour la partie invisible de l'iceberg que sont les réseaux d'assainissement. Nous nous sommes arrêtés au milieu ce qui veut dire que la deuxième partie suivra en avril pour un montant à venir de 278 500 TTC euros. Dans cette même tranche est également prévue la réalisation d'une bande roulante autour de l'étang du nouvel Ehpad qui permettra aux résidents et à leurs accompagnateurs de pouvoir effectuer une balade agréable sur un revêtement roulant pour les personnes à mobilité réduite. Certains se sont interrogés pour savoir pourquoi nous avons commencé nos grands chantiers de voirie par le boulevard des sports. Nous avons choisi de commencer par là d'abord parce que cette voie supporte un passage quotidien très important de véhicules et notamment de véhicules lourds, que la chaussée était très dégradée, source d'insécurité avec un collège situé à mi-pente et ensuite parce que nous souhaitons échanger cette voie communale avec la rue de la République qui est départementale. Le département n'est pas défavorable à cette idée mais la condition pour que l'échange puisse s'opérer est que la voie soit rénovée avec les normes de voirie départementale. En contre partie, le département participera à la réfection de la rue de la République qui devrait avoir lieu sur les années 2018 et 2019 dans le cadre de la rénovation globale du centre-bourg. Pour les plus attentifs et renseignés d'entre vous, je vous parlais régulièrement d'un contrat d'aménagement du bourg que nous devons signer avec le conseil départemental. Les règles ont été changées depuis la mise en place de la nouvelle équipe et nous devons rencontrer dans les jours qui viennent nos deux conseillers départementaux pour étudier avec eux les modalités d'aides dont nous pourrions bénéficier de la part du département qui a choisi d'installer un autre mode de gestion plus direct mais avec des enveloppes naturellement revues à la baisse. Nous avons pu également procéder à la réfection de plusieurs chemins en direction du domaine de Mollemant, au Morillon, à Saint loup avec une réfection complète du chemin du Clair à moitié avec la commune d'Essertines pour une somme globale de 25 000 euros TTC. Est-ce suffisant ? Non, ce n'est pas suffisant et beaucoup de nos 80 km de voirie communale nécessitent des réfections importantes mais nous sommes tenus, comprenez bien, là comme ailleurs de fixer des priorités. Il importe que nous prenions un rythme annuel de réfections en commençant par les chemins les plus atteints. Mais nous sommes confrontés sur ces chemins qui pour beaucoup d'entre eux ont été conçus à l'origine pour des transports de charrois tractés par des animaux à une circulation aujourd'hui de véhicules beaucoup plus larges, beaucoup plus

lourds surtout qui entraînent des dégradations sur les côtés notamment. Nous espérons aussi pouvoir faire rentrer dans les investissements de voirie 2017 les travaux d'aménagement de la place de la liberté et de rue de la liberté si c'est possible. Tous ces travaux sont suivis très assidument par l'adjoint à la voirie Eric Gonzalez bien secondé par Bernard Bonnassieux, Marc Granjon, Robert Roche, Loïc Serraille notamment. C'est beaucoup de temps passé, je vois ici Paul Triomphe adjoint à la voirie de Feurs que je salue et qui connaît bien ce sujet, en montage de dossiers, d'études mais aussi sur le terrain avec de nombreuses réunions de chantier et beaucoup de soucis parce qu'on est à chaque fois sur des enveloppes, vous l'avez entendu, importantes. Des travaux ont également été entrepris dans des bâtiments divers notamment les deux parties latérales du toit de l'église pour un montant de 17 000 euros pour lequel nous avons obtenu une subvention de l'enveloppe solidarité du conseil départemental de 4000 euros. Les travaux de mise en accessibilité de nos bâtiments ont démarré avec notamment une entrée PMR de l'école maternelle. Laurent Mioche adjoint aux sports et à la communication bien accompagné par Marc Granjon et Jean-Marc Béfort ont piloté la rénovation complète d'un vestiaire du gymnase. Au gymnase et à la salle d'animation, on a également changé les portes que l'on a remplacé par des portes plus solides et plus conformes à une utilisation très fréquente. L'ensemble des travaux de rénovation dans ces bâtiments salle d'animation et gymnase a coûté 57 000 euros. Il faudra naturellement envisager de continuer cette rénovation en prenant aussi en compte les sanitaires qui doivent eux aussi être rendus accessibles aux PMR. C'est cette même commission pilotée par Laurent Mioche qui a mis en place pour la deuxième année consécutive des chantiers éducatifs pendant les congés d'été qui permettent à des jeunes de découvrir la vie professionnelle et de participer à certains travaux. C'est une belle réussite à laquelle j'associe les employés municipaux qui se sont investis pour les encadrer. J'en profite d'ailleurs ici pour remercier l'ensemble de nos 40 employés qui chaque jour dans les bureaux, dans les écoles, dans les bâtiments, à la crèche, aux services techniques participent à nos côtés pour rendre le meilleur service possible. Nous leur avons demandé un effort particulier sur la propreté de la ville, sur la réactivité aux demandes de l'équipe municipale, sur le sens du service public à rendre, sur la qualité de l'accueil et des réponses aux questions des habitants. Je les remercie de pouvoir compter sur leur engagement. Dans la continuité des travaux de bâtiments en 2017, nous prévoyons de réaliser un appartement accessible PMR à la ferme Seigne, de rénover les sanitaires du camping, de réaliser des travaux d'isolation dans les écoles avec notamment le changement de fenêtres et des rénovations de chauffage à l'école maternelle. Les travaux que je décris ici sont essentiellement des travaux d'entretien. Mais dans les priorités que nous avons définies en 2014, nous avons écrit que nous souhaitons avancer sur l'embellissement du bourg par des petites touches pour améliorer son attractivité et l'envie de s'y installer. Nous avons choisi de continuer à embellir, rendre plus agréable des espaces en poursuivant par exemple l'engazonnement aux grand-places et en y déposant un mobilier urbain contemporain réalisé par le lycée professionnel de la Giraudière. Nous avons aussi souhaité la réalisation d'un trompe l'oeil sur un mur dégradé en centre ville qui sera inauguré le 21 janvier. C'est là le

rôle de la commission urbanisme pilotée par Monique Guillaumond bien épaulée par Carole Di-Quinzio, Sylvie Faye, Frédérique Bertalotto pour ne citer qu'elles. Je voudrais aussi souligner l'action de cette commission au niveau de la rénovation de l'habitat. C'est peut-être encore peu visible cette année et ce le sera davantage l'an prochain mais il y a un certain nombre de projets de rénovation dans le bourg à venir. Les propriétaires de logements vacants sont continuellement sollicités et parfois certains répondent positivement. On en a un exemple aujourd'hui dans la rue de la République en espérant que ce sera déclencheur pour d'autres. Il est évident que notre offre en logements accessibles est insuffisante. Nous ne pourvoyons pas actuellement à la demande. Plusieurs pistes notamment sur l'ancienne maison de retraite mais aussi d'autres chantiers de rénovation en centre-ville sont à l'étude mais je ne peux encore annoncer avec certitude des réalisations effectives. Sachez que nous étudions toutes ces pistes mais que ce sont des projets importants qui nécessitent une réflexion véritablement étayée et surtout qui nécessitent de trouver les bons investisseurs. Toujours dans un but d'embellissement mais aussi de continuité dans la mise en valeur thématique du patrimoine textile, les propriétaires de vitrines abandonnées ont été contactés pour signer une convention avec la mairie afin que celles-ci soient en collaboration avec l'association du musée animées avec des objets en lien avec le tissage pour continuer le parcours patrimonial thématique sur le textile.

Les écoles, domaine particulièrement cher à Régine Terraillon première adjointe n'ont pas été oubliées avec une réfection importante de deux couloirs, l'abaissement des plafonds et la rénovation des murs pour un montant de 19 000 euros TTC. Des jeux nouveaux ont été installés à l'école maternelle et des tracés de cour réalisés en collaboration avec l'équipe enseignante. Parallèlement des jeux pour les plus petits ont été mis en place au jardin public. Des changements sont intervenus pour la gestion de la cantine, des TAP et de la garderie avec une informatisation des inscriptions, des règlements par les familles depuis leur domicile sans avoir à passer en mairie. Enfin l'équipe de Régine avec Colette Duchêne, Sylvie Faye et Catherine Denis en particulier a travaillé sur la municipalisation du centre de loisirs qui était associatif et mis en péril par le manque de bénévoles et qu'il fallait sauver. Cette année dans le cadre de l'arrivée dans les prochaines semaines de la fibre optique nous avons animé avec Régine quatre réunions publiques pour associer les habitants au choix de nouvelles appellations pour leurs adresses puisque chaque particulier devra dorénavant être adressé avec le numéro et le nom du chemin de sa maison. Je remercie particulièrement tous ceux qui se sont déplacés pour nous accompagner dans ce travail où nous voulions conserver les appellations déjà présentes qui constituent un véritable patrimoine historique et nommer d'autres chemins pour lesquels, il fallait trouver un nouveau vocable. Désormais on habitera au 117 chemin de Saint-Loup, au 244 chemin du Morillon, au 485 chemin des tisseurs. Cette opération vise également à faciliter l'arrivée des secours dans des délais raccourcis grâce à l'utilisation du GPS. Je salue le travail important de cette commission qui a également participé à la mise en place de la mutuelle communale qui a permis déjà à 25 personnes d'en bénéficier et ainsi d'avoir des garanties améliorées par rapport à celles qu'elles avaient avant. Dans les actions d'animation, je remercie

particulièrement Philippe Bonnet qui coordonne depuis deux années la foire de la saint loup avec une formule qui reste encore à améliorer pour qu'elle continue à être un rendez-vous annuel incontournable mais sous une forme plus en rapport avec la réalité socio-économique d'aujourd'hui.

Une réunion publique s'est tenue récemment pour aborder un sujet important que j'avais déjà évoqué l'an dernier à savoir la participation citoyenne notamment dans la gestion des espaces verts. Les échanges avec les personnes qui se sont déplacées ont été riches, constructifs et très concrets. Ainsi nous avons pu échanger sur la différenciation de gestion des espaces verts, de l'entretien de nos rues en prenant en compte les directives de non utilisation de produits phytosanitaires. La différenciation de gestion, c'est d'abord l'action participative de chacun devant son habitation ; c'est ensuite une action continue de nos employés en centre-ville et en périphérie qui peu à peu voient leurs tâches évoluer sur moins de gros chantiers plutôt confiés à des entreprises et davantage d'entretien ; c'est encore à certains endroits plutôt que des tontes répétées et parfois inutiles une croissance acceptée de pelouses agrémentée de jachères fleuries, ce peut-être aussi la présence de mini-parcs animaliers sur certains espaces ; ce peut-être encore diminuer la surface à désherber comme on l'a fait aux grand-places. Pour concrétiser cette réflexion, il a été décidé d'organiser au mois de mai, une journée citoyenne où tous les volontaires associations, écoles, citoyens pourront venir participer à une action commune qui ne sera pas forcément du nettoyage comme on le fait souvent mais que je souhaiterais davantage orienter vers du partage de réflexions parce que c'est l'affaire de tous... Et comme je l'ai dit en réunion publique, les actions municipales ne doivent pas être uniquement descendantes mais aujourd'hui davantage réfléchies et construites par tous. Il faut passer de la question « qu'est-ce que la commune peut faire pour moi à la question « que pouvons nous faire ensemble ? ». Lors de cette réunion a été également abordée la question de l'éclairage public. Comme 1/3 des communes de la Loire, Panissières a décidé d'éteindre une partie de la nuit son éclairage sauf le samedi à la fois pour réaliser de nouvelles économies bien que le tarif au kW/h grâce à un groupement d'achat avec les syndicats des énergies de la Loire ait baissé mais aussi pour s'inscrire dans les actions du plan climat piloté par la communauté de communes. Il faut bien comprendre que cette extinction partielle n'est qu'un élément d'une action plus globale sur le plan énergétique avec notamment le passage progressif aux ampoules LED. Cette réflexion environnementale qui prend en compte aussi le fleurissement de la commune là aussi avec des changements à mettre en œuvre rapidement concernant la nature des plantes qui sont placées dans les massifs moins demandeuses d'eau, concernant les techniques de paillage est sous la responsabilité de l'adjointe Anne Ducreux avec une attention particulière sur le domaine du plan climat de Robert Roche et de Sylvie Faye.

Sur le plan de notre sécurité et de la protection des biens, l'an dernier j'annonçais la création du dispositif « voisins vigilants ». Ce protocole a été signé avec le procureur de la République et les services de gendarmerie. Ainsi un certain nombre de citoyens répartis dans différents endroits du bourg sont en contact avec la gendarmerie nationale pour les informer de faits

suspects. D'ailleurs j'invite chacune et chacun à la vigilance dans ce domaine en n'hésitant en cas de doute sur des agissements à composer le 17. Dans ce domaine qui comprend aussi les petites incivilités quotidiennes de stationnement, de déjections canines, de divagation d'animaux, de comportements sur la voie publique, il y a deux leviers à actionner. D'abord le levier pédagogique avec les rappels à la règle mais aussi la politique en direction de la jeunesse en soutenant les actions de la maison des jeunes par exemple ou encore à l'école avec des échanges avec les élèves et création à venir en 2017 de conseils municipaux d'enfants. Ensuite il y a la sanction lorsqu'elle est nécessaire. Nous avons décidé en 2017, la création d'un poste d'agent de sécurité pour nous accompagner à la fois sur le volet de la prévention mais aussi sur celui des contraventions. Nous nous y sommes résolus parce que la situation sans être dramatique devient parfois préoccupante et dans une commune de 3000 habitants, le garde champêtre que nous connaissions autrefois n'avait pas été remplacé. Il y avait là une anomalie que nombre de nos concitoyens me faisaient régulièrement remonter et que nous avons souhaité prendre en compte. Ce sera donc fait. Mais il est vrai aussi que parfois, dans ce domaine comme dans d'autres, nous avons trop tendance les uns et les autres à pointer certains dysfonctionnements sans prendre en compte suffisamment les réussites. C'est la raison pour laquelle, dans le traditionnel mot du maire qui accompagne le bulletin municipal et je remercie ici Estelle Jacquemot qui en est la conceptrice principale, je fais allusion aux réussites de nos entreprises qui s'accrochent à notre territoire et qui ont choisi de rester chez nous, à nos agriculteurs qui mettent en avant la qualité de leurs produits parfois dans des circuits courts, à notre jeunesse qui brille sur le plan artisanal ou sportif à un niveau national, à nos professions de santé qui ont construit un projet de soins dont chacun bénéficiera demain, à nos artisans et commerçants qui se lancent dans des challenges ambitieux. J'ai voulu aussi mettre en avant nos associations nombreuses qui se rassemblent autour d'événements communs pour réaliser avec une réussite exemplaire des actions de portée parfois régionale ou nationale. Les 48 heures de la création ont été l'occasion à nouveau de mettre en lumière la richesse de notre savoir-faire textile. Les 120 étudiants qui ont réalisé des œuvres remarquables en collaboration avec nos entreprises locales ont placé Panissières l'espace d'un week-end au centre de la mode, de la haute couture et donné une image dynamique et prometteuse du travail bien fait. Surtout, cette expérience qui sera renouvelée a pour ambition également de montrer à nos jeunes de notre collège, de nos lycées qu'il est possible de travailler et vivre ici dans des métiers qui loin d'être ringards sont des métiers d'excellence. Cette excellence, il faut que nous la portions tous comme le symbole de ce qui a construit notre histoire architecturale, sociale, qui constitue notre présent et notre avenir. Nous avons édité avec l'office de tourisme un petit livret qui s'intitule « balades au cœur de nos villages ». Ce livret constitue un excellent guide d'accompagnement pour faire découvrir à nos proches, nos amis avec des circuits équipés de panneaux d'interprétation cette richesse. Je vous invite à devenir dès maintenant des ambassadeurs de notre territoire en vous procurant ce livret qui est gratuit et qui vous aidera à donner les explications nécessaires. J'en ai apporté en nombre, vous pouvez vous servir un par famille et ensuite l'utiliser suivant les modalités que vous voudrez.

Cette année 2017 qui commence sera pour nous une année nouvelle sur le plan territorial et je remercie Jean-Michel Merle pour ces années de présidence à la communauté de communes des collines du matin et de son accompagnement sur les projets d'entreprise, de santé entre autres. Nous appartenons maintenant à un nouvel EPCI Forez -Est avec qui il va falloir apprendre à travailler de manière différente. C'est bien sûr un nouveau challenge. Nous avons le devoir de faire en sorte que nos habitants non seulement ne soient pas perdants mais au contraire y gagnent en équipements, en services. Nous avons l'habitude de travailler à 8, j'espère que demain nous parviendrons à le faire aussi bien à 49. C'est comme cela que j'envisage ce défi avec optimisme et fierté de rejoindre un territoire plus vaste où nous ferons entendre le mieux que nous pourrons la voix de nos collines. Vous pouvez compter pour cela sur les trois représentants de Panissières dans ce nouvel ensemble qui seront Jean-Michel Merle, Laurent Mioche et moi même.

Au seuil de cette nouvelle année je souhaite d'abord à mon équipe municipale de conserver son enthousiasme et sa bonne entente pour continuer à donner ce nouvel élan que nous avons promis et engagé. Ensuite je souhaite à chaque panissiéroise et chaque panissiérois de l'optimisme et du courage pour affronter avec nous ces nouveaux défis. Je souhaite à la nouvelle collectivité que nous allons rejoindre et à son Président de se rassembler en s'enrichissant des différentes sensibilités, je souhaite à notre pays de faire vivre avec force nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité. Le terrorisme nous a encore cette année atteint dans notre chair faisant vaciller dans chacun d'entre nous notre espérance de mieux vivre ensemble, notre capacité à accueillir et intégrer comme nous avons si souvent su le faire dans notre passé. Je souhaite aux dirigeants du monde de retrouver de la sagesse et la voix de la paix. Et pour chacune et chacun d'entre vous je souhaite le bonheur simple de vivre en bonne santé et en harmonie avec la douceur de nos collines du matin. C'est bien connu « le bonheur est dans le pré » a écrit le poète Paul Fort et je crois que c'est vrai qu'il est là tout proche de nous pour peu que nous sachions ensemble le cueillir. Bonne et heureuse année remplie de petits bonheurs de tous les jours !

